

Formation initiale préparation à l'habilitation électrique HABILIT-FI-NEL pour du personnel non électricien H0V/B0 BF/HF

L'habilitation électrique est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'un personnel placé sous sa direction à réaliser, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont affectées. L'habilitation du travailleur n'est pas directement liée à sa position hiérarchique, ni à sa qualification professionnelle.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012

Public Visé

Toute personne non électricien exécutant à titre professionnel, de façon exceptionnelle ou régulière des interventions dans le domaine électrique

Pré Requis

Savoir lire et comprendre le Français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements
- Connaître les mesures de protections pour accéder dans un local de service électrique en BT et HTA
- Organiser et réaliser des travaux d'ordre non électriques à proximité de canalisations électriques enterrées en BT et HTA

Parcours pédagogique

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...)
- Les différents DOMAINES DE TENSION
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION
- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT
- Le principe d'une HABILITATION
- Définition des symboles d'HABILITATION
- Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...)
- La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

Module BF HF :

- Les documents et les acteurs
- Les limites de l'habilitation
- Les risques et les mesures de prévention :
 - - Ripage
 - - Soutènement
 - - Nettoyage
 - - Ouverture de fourreau

Travaux pratiques :

(Sur matériel de DRT FORMATION ou sur les installations propres à l'établissement)

- Manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF, tel que visière anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, etc...
- Mise en application de procédure de consignation sur platines pédagogiques et/ou sur installations propres à l'établissement

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (H0, B0, H0V HF BF) :

- Limites de l'habilitation « 0 » (Autorisations, interdits, zone de travail...)
- Repérer la zone de travail
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Validation des acquis
- Ripage
- Soutènement
- Nettoyage
- Ouverture de fourreau
- Mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires

Méthodes pédagogiques

Nous privilégierons les méthodes participatives et expérientielles pour une approche pédagogique optimale.

Moyens pédagogiques

- Salle de formation
- Vidéo
- Présentation d'appareillage et matériel de sécurité
- Fouille pédagogique avec fourreaux enterrés

Qualification Intervenant-e-s

Formateur électricien de plus de 10 ans d'expérience

Méthodes et modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont : questionnaire à choix multiples (QCM) et exercices pratiques. A l'issue de cette évaluation une attestation de formation sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Sanction formation

Formation HABILITATION ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN INITIALE



Durée

11.00 Heures **1.5** Jours Groupe de 8 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 4.00 Heures



Contactez-nous !

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529
Mail : drtformation@jakubowski-france.fr